



SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Les Gabonais de l'étranger : Allevinah et Clermont débutent victorieusement l'année



En plus de son allant offensif, Jim Allevinah a apporté sa contribution défensive à Lyon.

James Angelo LOUNDOU Libreville/Gabon

Jim Allevinah. Aligné d'entrée sur le côté droit du trident offensif clermontois lors du déplacement à Lyon, il n'a pas été assez sollicité par ses coéquipiers. C'est pourtant lui qui a obtenu

le coup franc sauvé en première période par le portier Anthony Lopes. Son remplaçant, l'Autrichien Muhammed Cham (à 72e minute), a eu le mérite de transformer, dans le temps additionnel de la partie disputée au stade Groupama, le penalty qui a permis aux Auvergnats de

réaliser le parfait hold-up et de débuter l'année avec un précieux succès qui leur permet de rester au chaud dans le ventre mou de la Ligue 1 2022-2023, après dixsept journées.

Pierre-Emerick Aubameyang. Son entrée en jeu à la place du milieu offensif anglais Mason Mount (72e), n'a permis à Chelsea FC ni de faire le break (à 1-0), ni de forcer la décision face à Nottingham Forest, après l'égalisation de l'Ivoirien Serge Aurier. Contraints au partage de points sur leurs installations, les Blues sont désormais à sept

longueurs de la quatrième place occupée par Manchester United (32 points) au sortir de la 17e journée. La disette se poursuit aussi pour PEA qui n'a trouvé qu'une seule fois le chemin des filets (en huit sorties) depuis son retour en Premier League.

Didier Ndong. Battus à Rodez (1-2) pour le compte de la 17e levée de Ligue 2 2022-2023, le milieu de terrain (présent de bout en bout) et ses équipiers se retrouvent à nouveau aux portes la zone rouge.

Lloyd Palun. Encore resté sur le banc, alors que le SC Bastia,

court vainqueur de Valenciennes (1-0), a signé un deuxième succès de rang à domicile pour grimper à la 11e place de Ligue 2.

André Biyogo Poko. Son habituelle combativité n'a pas suffi pour éviter un neuvième revers (en douze journées) au Al Khaleej Saihat, avant-dernier du classement. Le bourreau du week-end écoulé a été Al-Nassr FC, le leader du championnat saoudien, aidé par son buteur camerounais Vincent Aboubakar (auteur de l'unique réalisation de la partie) et bientôt par la superstar portugaise Cristiano Ronaldo.



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

PRESIDENCE DU CONSEIL DE REGULATION

REPUBLIQUE GABONAISE Union-Travail-Justice

COMMUNIQUE

de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP)

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) reçoit depuis quelques jours des plaintes d'usagers qui disent avoir subi l'application d'une commission de 5% sur les transactions de transfert de monnaie via les réseaux de téléphonie mobile en lieu et place des 3% légalement autorisés et fixés par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Les premières investigations menées sur le terrain et qui se poursuivront n'ont à ce jour révélé aucune infraction.

L'ARCEP rappelle que le taux de 3% est fixé et plafonné par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

L'ARCEP invite donc toute personne lésée à saisir les numéros courts 150 dans le cas d'Airtel Money, 500 pour Moov Africa Gabon Télécom, ou à déposer une plainte à l'ARCEP en indiquant la localisation et le code agent des contrevenants qui, en application de la réglementation en vigueur, s'exposent à la mise sous scellés de leurs commerces, au retrait pur et simple de leurs autorisations, sans préjudices des poursuites judiciaires qui pourraient être engagées à leur encontre.

communiqué demeure. présent

Fait à Libreville, le 30 décembre 2022.

